

# L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 90 46 40

RÉALISATION DE 19 FONTAINES AU 1ER ARRONDISSEMENT DE PORTO-NOVO

## Le C.A Moubaracou Latifu identifie les sites

P. 11

PASSAGE DES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE MOBILE À 10 CHIFFRES P. 03

# Indifférence totale au Bénin



DÉSIGNATION DES CHEFS QUARTIERS DE VILLE ET VILLAGES P. 08



# L'UP le Renouveau, le BR et les FCBE fixés

PASSAGE DES MINISTRES ET PRÉSIDENTS D'INSTITUTIONS DEVANT LA COMMISSION BUDGÉTAIRE P. 02

# Eléonore YAYI LADEKAN expose un projet de 93.713.951.531 F CFA pour 2025



DEUXIÈME ÉDITION DE REDDITION DE COMPTES À LA MAIRIE DE PORTO-NOVO P. 04



# La gestion intégrée des ressources en eau au cœur des échanges ( Lire l'intégralité du Discours de YANKOTY )

Appartements meublés à Porto-Novo  
« FENOUE GUEST HOUSE »

+229 98 90 46 40



Salle des fêtes et de conférences  
« ELONA HOUSE » à Porto-Novo

+229 98 90 46 40



PASSAGE DES MINISTRES ET PRÉSIDENTS D'INSTITUTIONS DEVANT LA COMMISSION BUDGÉTAIRE

# Eléonore YAYI LADEKAN expose un projet de 93.713.951.531 FCFA pour 2025



Pour la gestion 2025, le budget prévisionnel du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) s'élève à 93 713 951 531 F CFA Contre 81 476 997 498 F CFA en 2024, soit une augmentation de 15,01 % correspondant à 12 236 954 033 F CFA. Cette hausse est due à l'ambition du gouvernement d'améliorer les conditions de formations au niveau de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et l'innovation.

Ce projet de budget est articulé autour de quatre (04) programmes budgétaires à savoir :

- Programme 054 : Pilotage et soutien aux services du MESRS
- Programme 055 : Enseignement supérieur
- Programme 056 : Recherche scientifique et innovation
- Programme 057 : Vie de l'étudiant

## LES GRANDS PROJETS POUR 2025

Les principaux défis constituant les points majeurs de concentration du budget 2025 sont :

- La poursuite des réformes liées à l'efficacité de la nouvelle politique mise en place et du nouveau régime de gouvernance des Universités publiques du Bénin (mode de gouvernance financière, infrastructurelle, matérielle, pédagogique, académique et de coopération) ;
- L'amélioration de la qualité de formation (relecture des offres de formation en lien avec les besoins du marché de l'emploi, garantie de l'assurance qualité de l'enseignement, digitalisation de l'enseignement supérieur, évaluation des enseignants) au niveau des Universités Publiques du Bénin et Privées ;
- Le renforcement de la professionnalisation des formations dans les UPB et instituts (poursuite du développement des instituts Universitaires d'Enseignement professionnel (IUEP)) ;
- Le repositionnement stratégique de la recherche et de l'innovation axé sur un cadre institutionnel et organisationnel holistique à travers l'opérationnalisation de l'Agence Béninoise pour la Recherche et l'Innovation (ABRI) ;
- Le renforcement des infrastructures (administratives, pédagogiques, laboratoires, centres d'excellence, résidences, etc.) avec des équipements modernes.
- La poursuite des réformes dans le secteur des œuvres universitaires (transport, restauration et hébergement des étudiants).

Ces principaux défis découlent des réformes contenues dans l'axe stratégique 5 "promotion d'une éducation de qualité et de l'EFTP" du pilier 2 « poursuivre la transformation structurelle de l'économie » du PAG 2021-2026. Ils s'arriment parfaitement à la vision et à la mission du MESRS.



## MEDIAS AU BENIN

### Votre nouveau site d'informations en ligne est disponible

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FE-NOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com), faites cœur chez vous.

[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)

**L'Emblème** du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com) - Tél. : +229 97 90 46 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577

N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

**PORTO-NOVO (République du Bénin)**

**EMAIL : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)**

**TELEPHONE : +229 98 90 46 40**

## PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION  
RCCM RB/PNO/09A848**

## DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joel ALLAGBE**

**+229 97904640 / 98904640 /  
44904640**

## MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON**

**+229 96138484**

PASSAGE DES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE MOBILE À 10 CHIFFRES

# Indifférence totale au Bénin

En raison du développement des télécommunications au Bénin et pour mieux servir les abonnés et à soutenir la croissance du secteur, les numéros de téléphone mobile au Bénin passent de 08 à 10 chiffres à compter du 30 novembre 2024. C'est du moins ce qu'a décidé le Gouvernement au cours du conseil des ministres en date du 06 mars 2024. Mais à un mois de cette échéance, c'est le silence total au sein des abonnés en dehors de quelques rappels des autorités. Et pourquoi ?

Au 229 actuellement ce qui préoccupe les Béninois, après les casse-têtes de la rentrée scolaire, c'est la fête, les calculs politiques par rapport à 2026...etc.

Du coup, personne ne voit venir le passage des numéros de téléphone mobile de 08 à 10 chiffres. En effet, à compter du 30 novembre 2024, le Bénin passera à un système de numérotation de dix (10) chiffres, marquant une révolution majeure dans le secteur des télécommunications.

A en croire Hervé Guedegbe, secrétaire exécutif de l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (Arcep Bénin), cette transition implique l'ajout du préfixe 01 à tous les numéros de téléphone mobile au Bénin.

Ainsi les abonnés disposeront d'un mois ( c'est à dire à fin décembre 2024) pour mettre à jour leurs répertoires téléphoniques avant l'entrée en vigueur de ce nouveau plan de numérotation.

Ceci, pour répondre aux efforts du Gouvernement à répondre à la croissance des services connectés et à l'arrivée d'un nouvel opérateur sur le marché béninois.

Mais à vrai dire, rien ne démontre dans le vécu quotidien des Béninois qu'une telle transition est imminente. Il va donc falloir intensifier les actions en communication et en sensibilisation afin d'éviter un nouveau tsunami.



SENSIBILISATION ET PLAIDOYER DANS LES ARRONDISSEMENTS DU BÉNIN

# Les lois protégeant les filles et les femmes en cours de vulgarisation

La Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance était en supervision d'une activité de sensibilisation et de plaidoyer dans la commune de Sô-Ava, le jeudi 21 novembre 2024, sur les lois protégeant les femmes et les filles en République du Bénin. Madame Véronique TOGNIFODÉ est allée soutenir et doper le moral à la plateforme juridique du projet SWEDD-Bénin déployée par ses soins dans tous les arrondissements du Bénin afin de sensibiliser les populations à la base sur la compréhension des textes de lois relatifs aux violences faites aux femmes et aux filles à raison du sexe : mariages précoces et ou forcés, viols, harcèlements sexuels, Mutilations Génitales Féminines (MGF)...etc.

À Sô-Ava, plus précisément dans le marché flottant de Ganvié, la Ministre TOGNIFODÉ a vu une équipe déterminée et très engagée face à une population attentive aux explications et détails.

Les femmes des pirogues flottantes sur l'eau ont suivi religieusement les messages passés par l'équipe de sensibilisation. Les sages du village lacustre venus pour la circonstance ont apprécié la démarche du Gouvernement qui consiste à prendre des mesures pour plus de protection des femmes et des filles, avec une vulgarisation dans une communication fluide de proximité à la base.

La Ministre a été particulièrement remerciée pour ce déplacement de Ganvié pour cette séance d'échanges. Elle a invité l'assistance à accompagner le Gouvernement du Président Patrice TALON dans sa volonté de créer des conditions d'épanouissement et d'autonomisation des filles et des femmes du Bénin. Madame Véronique TOGNIFODÉ a rappelé aux populations de Sô-Ava l'importance du rôle de la femme dans le développement de notre pays ; ce qui justifie selon elle, qu'elles bénéficient d'une protection soutenue de l'État.

Très émues et enthousiastes, des femmes ont exprimé des préoccupations et se sont engagées à dénoncer tout auteur de ces violences à Ganvié.

Cette série de séances de sensibilisation en cours dans les 546 arrondissement du pays depuis quelques semaines fait suite aux sessions de renforcement des capacités des acteurs des structures administratives et des organisations communautaires sur les nouveaux textes juridiques de protection des femmes et des filles sous la conduite de la Plateforme juridique du projet SWEDD-Bénin entre Décembre 2022 et Janvier 2024. L'étape des 77 communes a été faite courant Mai 2024.



DEUXIÈME ÉDITION DE REDDITION DE COMPTES À LA MAIRIE DE PORTO-NOVO

# La gestion intégrée des ressources en eau dans la commune au cœur des échanges



(19 fontaines bientôt installées dans le 1er arrondissement)

La maison des jeunes de Djègan-Kpèvi, à Porto-Novo, a accueilli, le vendredi 22 novembre dernier, la deuxième reddition de comptes de la municipalité de Porto-Novo. "Gestion intégrée des ressources en eau dans la commune de Porto-Novo : actions, défis et perspectives", c'est sous cette thématique qu'un bilan a été présenté sur la gestion des ressources en eau dans la commune. Latifath KOWENOU et David YEME pour le compte rendu.



## Lire l'intégralité du discours du Maire Charlemagne YANKOTY

Madame et Messieurs les Membres du Conseil de Supervision de la ville de Porto-Novo ;  
Madame et Messieurs les Chefs d'Arrondissement de la ville de Porto-Novo ;  
Distingués Conseillers Municipaux ;  
Mesdames et Messieurs les Responsables des Structures Déconcentrées de l'Etat ;  
Messieurs les Membres de la Police Républicaine et des Corps Constitués ;  
Madame la Secrétaire Exécutive de la commune de Porto-Novo ;  
Monsieur le Chef de Cabinet du Maire ;  
Majestés, Têtes Couronnées, Sages, Dignitaires et Autorités Religieuses ;  
Mesdames et Messieurs les Directeurs Techniques et Chefs Services des différentes entités de l'Administration Municipale ;  
Mesdames et Messieurs les Chefs Quartiers ;  
Messieurs les Représentants des Conseillers Locaux ;  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations de la Société Civile ;  
Messieurs les Représentants de l'Organe Consultatif des Jeunes ;  
Chers Collaboratrices et Collaborateurs ;  
Citoyennes et Citoyens ;  
Chers Amis de la Presse ;  
Distingués Invités, en vos rangs, grades et qualités respectifs, tout protocole observé,

C'est un immense plaisir pour moi de vous souhaiter, au nom du Conseil Communal, la bienvenue à cette deuxième session de reddition de comptes ; un moment clé pour renforcer non seulement le dialogue entre la mairie et ses citoyens, mais aussi pour partager les avancées de notre commune dans la gestion intégrée des ressources en eau de la ville de Porto-Novo. Vous démontrez par votre présence un véritable engagement envers les enjeux essentiels qui influencent notre quotidien et notre avenir. En effet, la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), est bien plus qu'une démarche technique ; elle est une réponse à un enjeu vital : la préservation et l'utilisation durable de l'eau, source de vie et moteur de développement également.

Mesdames et Messieurs,  
En 2024, Porto-Novo a renforcé ses engagements dans ce domaine à travers des actions concrètes et inclusives. Nous avons protégé nos zones humides en continuant la sensibilisation sur le déversement des ordures dans ces espaces cruciaux pour préserver notre biodiversité et notre résilience climatique, en sensibilisant les populations et en luttant activement contre la pollution. Ces efforts, conjugués à des initiatives comme l'érection de la promenade lagunaire et les travaux réalisés avec nos partenaires tels qu'OMIDELTA et DURAGIRE, témoignent d'une prise de conscience pour la préservation de notre environnement.

Mais ces efforts, aussi louables soient-ils, ne peuvent porter leurs fruits sans une mobilisation collective. Chaque citoyen doit être acteur de ce changement. Ensemble, nous devons protéger nos ressources hydriques pour assurer un avenir durable, où l'eau ne sera pas une source de conflit, mais un facteur de paix et de prospérité partagée.

Cependant, ces efforts doivent se poursuivre et s'amplifier. Car protéger nos ressources en eau, c'est garantir la santé de nos écosystèmes, soutenir nos activités économiques et préserver la qualité de vie des générations futures.

Mesdames et Messieurs,  
Je voudrais saisir cette occasion pour remercier tous les partenaires, à travers des projets comme DURAGIRE et PSL Eau, qui ont œuvré pour sensibiliser, former et impliquer nos communautés. Leur engagement démontre que lorsque Porto-Novo se mobilise, les résultats sont au rendez-vous.

Mesdames et Messieurs,  
L'eau est au cœur de notre développement durable. Continuons à unir nos forces pour en faire une ressource de résilience et de prospérité partagée.

A présent, je vous invite à suivre la présentation de la Directrice des Affaires Domaniales et Environnementales de la mairie de Porto-Novo sur le thème de la présente reddition de comptes.

Vive la ville de Porto-Novo  
Je vous remercie



# AHANTOUN STORE

LA MARQUE QUI VOUS REND  
UNIQUE DANS VOTRE STYLE



## AHANTOUN Benin

### À PROPOS DE NOUS

AHANTOUN Benin est une marque de vêtements béninois qui vous propose des tenues réaliser avec les tissus africaines.

De part notre marque nous mettons en valeur les produits africain précisément les tissus, afin de pouvoir plus imposer nôtre style au national comme à l'international .



AHANTOUN STORE



+229 69 91 79 52



DERRIERE LE CEG GODOMEY ,NOUVEAU GOUDRON DE ATROKPOCÔDJI , APRES LE ROND POINT PREMIERE VON À VOTRE DROITE.



SALLES DES FÊTES  
**ELONA HOUSE**

📞 98 90 46 40

**Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés**



**Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement ?  
Accueillez vos invités dans un écrin de nature. Mariage, anniversaire, communion,  
baptême, réunion, séminaire, colloque, séjour en famille et réception de tout genre ?**

**ELONA HOUSE DISPOSE D'ESPACES PROFESSIONNELS INEDITS**



**Porto-Novo, Djassin Houinvé  
- Dowa - Tokpota**



**+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07**

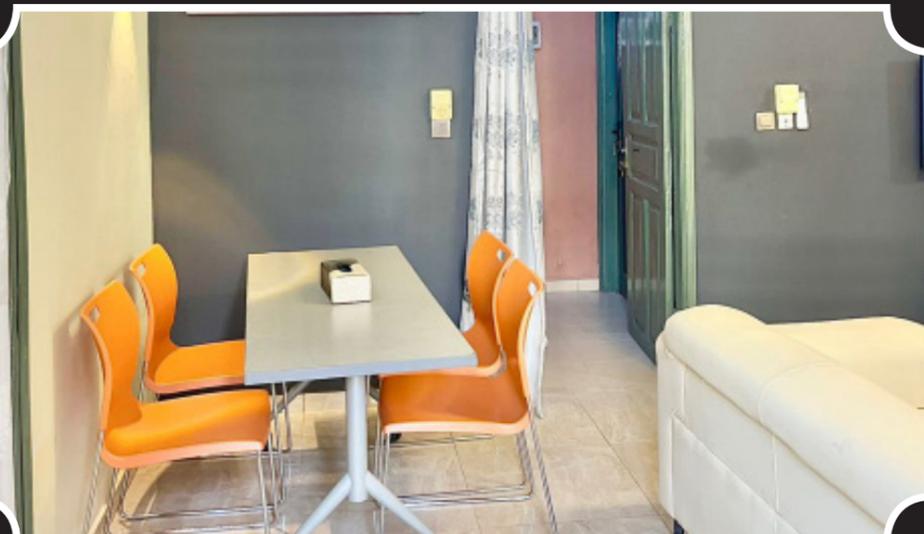


**+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99**



**GUEST HOUSE  
FENOÙ**  
Appartements & Chambres meublées  
📞 98 90 46 40

## Êtes-vous à la recherche d'un appartement ou chambre meublée ?



Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

**LES APPARTEMENTS SONT DISPONIBLES POUR DE COURTS  
OU LONGS SÉJOURS**



**Porto-Novo, Djassin Houinvié  
- Tokpota - Dowa**



**+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07**



**+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99**

## DÉSIGNATION DES CHEFS QUARTIERS DE VILLE ET VILLAGES

## L'UPR, le BR et les FCBE fixés

REPUBLIQUE DU BENIN  
COMMISSION ELECTORALE  
NATIONALE AUTONOME



DECISION 2024 N° 018 /CENA/PT/RAP/DGE/SP  
PORTANT PROCLAMATION DE LA LISTE DES LOCALITES OU LES PARTIS POLITIQUES, UNION PROGRESSISTE LE RENOUVEAU (UP LE RENOUVEAU), BLOC REPUBLICAIN (BR) ET FORCE CAURIS POUR UN BENIN EMERGENT (FCBE) SONT QUALIFIES A DESIGNER LES CHEFS DE VILLAGE OU DE QUARTIER DE VILLE SUR LA BASE DES RESULTATS DES ELECTIONS COMMUNALES DE 2020

## LE PRESIDENT DE LA COMMISSION ELECTORALE NATIONALE AUTONOME

- Vu** la loi 90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la proclamation par la Cour Constitutionnelle, le 21 avril 2021, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** la loi n° 2024-13 du 15 mars 2024, modifiant et complétant la loi n° 2019-43 du 15 novembre 2019 portant Code électoral en République du Bénin ;
- vu** la loi n° 2023-01 du 20 décembre 2023, portant loi de finances pour la gestion 2024 ;
- vu** le décret n°2023-156 du 17 avril 2023, portant composition du Gouvernement de la République du Bénin ;
- vu** le décret n°2021-229 du 12 mai 2021, portant nomination des membres du Conseil Electoral de la CENA ;
- vu** le décret n°2021-414 du 28 juillet 2021, portant nomination de membres au Conseil Electoral de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) ;
- vu** la décision 2022 n°16/CENA/PT/RAP/SP du 03 mars 2022 portant nomination du Directeur Général des Elections ;
- vu** le procès-verbal de l'élection des membres du bureau du Conseil Electoral de la Commission électorale nationale autonome du 15 juillet 2021 ;
- vu** le procès-verbal N°PV 006-06/SE/2023/CENA/CE/PT/RAP/DGE en date du 30 mai 2023, relatif à l'élection de la Conseillère Laurentine ADOSSOU DAVO en qualité de Rapporteur du Conseil électoral de la Commission électorale nationale autonome ;
- Vu** le décret n°2023-580 du 06 novembre 2023 portant nomination de Monsieur Izou-Dine IBRAHIM en qualité de membre du Conseil Electoral de la CENA, en remplacement de monsieur Nicolas Luc Aurélien ASSOGBA ;
- Vu** les délibérations du Conseil électoral en sa séance du lundi 21 octobre 2024 ;

## DECIDE

**Article 1 :** Est proclamée, comme ci-après, la liste des localités où les partis politiques Union Progressiste Le Renouveau (UP le RENOUVEAU), Bloc Républicain (BR) et Force Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE) sont qualifiés à désigner les Chefs de village ou de quartier de ville sur la base des résultats des élections communales de 2020, tel qu'il ressort du dépouillement effectué au niveau des postes de vote et de la compilation des résultats apportés par les Coordonnateurs d'Arrondissements.

## A. STATISTIQUES, AU PLAN NATIONAL, DU NOMBRE DE CHEFS DE VILLAGE OU DE QUARTIER DE VILLE OBTENU PAR CHAQUE PARTI POLITIQUE.

| N° | PARTI | NOMBRE DE CHEFS DE VILLAGE/QUARTIER DE VILLE | POURCENTAGE |
|----|-------|--|-------------|
| 1  | UPR   | 2517   | 47,54%      |
| 2  | BR    | 2062   | 38,95%      |
| 3  | FCBE  | 715  | 13,51%      |
|    | TOTAL | 5294   | 100%        |

## B. STATISTIQUES, PAR DEPARTEMENT, DU NOMBRE DE CHEFS DE VILLAGE OU DE QUARTIER DE VILLE OBTENU PAR CHAQUE PARTI POLITIQUE.

| Partis | Alibori | Atacora | Atlantique | Borgou | Collines | Couffo | Donga | Littoral | Mono | Ouémé | Plateau | Zou | Total |
|--------|---------|---------|------------|--------|----------|--------|-------|----------|------|-------|---------|-----|-------|
| UPR    | 129     | 252     | 438        | 180    | 153      | 204    | 53    | 122      | 212  | 249   | 188     | 247 | 2517  |
| BR     | 114     | 202     | 268        | 163    | 159      | 153    | 158   | 42       | 149  | 228   | 147     | 279 | 2062  |
| FCBE   | 152     | 67      | 11         | 200    | 131      | 1      | 71    | 0        | 39   | 13    | 29      | 1   | 715   |
| Total  | 395     | 521     | 717        | 543    | 443      | 448    | 282   | 164      | 400  | 490   | 364     | 527 | 5294  |

## C. STATISTIQUES, PAR COMMUNE, DU NOMBRE DE CHEFS DE VILLAGE OU DE QUARTIER DE VILLE OBTENU PAR CHAQUE PARTI POLITIQUE.

| N° | COMMUNES        | BR | FCBE | UPR | TOTAL |
|----|-----------------|----|------|-----|-------|
| 1  | ABOMEY          | 10 | 1    | 30  | 41    |
| 2  | ABOMEY-CALAVI   | 44 | 3    | 100 | 147   |
| 3  | ADJA-OUERE      | 38 | 0    | 38  | 76    |
| 4  | ADJARRA         | 21 | 1    | 31  | 53    |
| 5  | ADJOHOUN        | 35 | 2    | 29  | 66    |
| 6  | AGBANGNIZOUN    | 19 | 0    | 34  | 53    |
| 7  | AGUEGUES        | 10 | 0    | 13  | 23    |
| 8  | AKPRO-MISSERETE | 25 | 0    | 25  | 50    |
| 9  | ALLADA          | 67 | 5    | 41  | 113   |
| 10 | APLAHOUÉ        | 45 | 1    | 46  | 92    |
| 11 | ATHIEME         | 31 | 1    | 29  | 61    |
| 12 | AVRANKOU        | 22 | 1    | 36  | 59    |
| 13 | BANIKOARA       | 15 | 66   | 31  | 112   |
| 14 | BANTE           | 9  | 37   | 3   | 49    |
| 15 | BASSILA         | 13 | 27   | 12  | 52    |
| 16 | BEMBEREKE       | 20 | 34   | 7   | 61    |
| 17 | BOHICON         | 43 | 0    | 23  | 66    |
| 18 | BONOU           | 13 | 0    | 21  | 34    |
| 19 | BOPA            | 21 | 32   | 30  | 83    |
| 20 | BOUKOUMBE       | 21 | 6    | 66  | 93    |
| 21 | COBLY           | 20 | 0    | 16  | 36    |
| 22 | COME            | 36 | 0    | 15  | 51    |
| 23 | COPARGO         | 23 | 20   | 3   | 46    |
| 24 | COTONOU         | 42 | 0    | 122 | 164   |

|    |             |    |    |    |     |
|----|-------------|----|----|----|-----|
| 25 | COVE        | 18 | 0  | 22 | 40  |
| 26 | DANGBO      | 19 | 5  | 26 | 50  |
| 27 | DASSA-ZOUME | 32 | 2  | 59 | 93  |
| 28 | DIJAKOTOMEY | 19 | 0  | 64 | 83  |
| 29 | DJIDIA      | 58 | 0  | 37 | 95  |
| 30 | DJOUGOU     | 86 | 17 | 20 | 123 |
| 31 | DOGBO       | 20 | 0  | 45 | 65  |
| 32 | GLAZOUE     | 33 | 12 | 23 | 68  |
| 33 | GOGOUNOU    | 35 | 18 | 13 | 66  |
| 34 | GRAND-POPO  | 15 | 3  | 42 | 60  |
| 35 | HOUYOGBE    | 32 | 1  | 47 | 80  |
| 36 | IFANGNI     | 11 | 6  | 52 | 69  |
| 37 | KALALE      | 28 | 5  | 43 | 76  |
| 38 | KANDI       | 11 | 43 | 28 | 82  |
| 39 | KARIMAMA    | 22 | 2  | 13 | 37  |
| 40 | KEROU       | 9  | 21 | 13 | 43  |
| 41 | KETOU       | 25 | 7  | 48 | 80  |
| 42 | KLOUEKANMEY | 32 | 0  | 44 | 76  |

|    |                |    |    |    |     |
|----|----------------|----|----|----|-----|
| 43 | KOUANDE        | 29 | 19 | 24 | 72  |
| 44 | KPOMASSE       | 18 | 0  | 58 | 76  |
| 45 | LALO           | 15 | 0  | 52 | 67  |
| 46 | LOKOSSA        | 14 | 2  | 49 | 65  |
| 47 | MALANVILLE     | 25 | 13 | 20 | 58  |
| 48 | MATERI         | 45 | 0  | 32 | 77  |
| 49 | NATITINGOU     | 35 | 1  | 40 | 76  |
| 50 | N'DALI         | 24 | 31 | 9  | 64  |
| 51 | NIKKI          | 20 | 40 | 31 | 91  |
| 52 | OUAKE          | 36 | 7  | 18 | 61  |
| 53 | OUASSA-PEHUNCO | 13 | 11 | 11 | 35  |
| 54 | OUESSE         | 28 | 16 | 19 | 63  |
| 55 | OUIDAH         | 24 | 1  | 52 | 77  |
| 56 | QUINHI         | 31 | 0  | 9  | 40  |
| 57 | PARAKOU        | 22 | 31 | 5  | 58  |
| 58 | PERERE         | 15 | 15 | 30 | 60  |
| 59 | POBE           | 40 | 16 | 2  | 58  |
| 60 | PORTO-NOVO     | 54 | 1  | 45 | 100 |
| 61 | SAKETE         | 33 | 0  | 48 | 81  |
| 62 | SAVALOU        | 41 | 28 | 41 | 110 |
| 63 | SAVE           | 16 | 36 | 8  | 60  |
| 64 | SEGBANA        | 6  | 10 | 24 | 40  |
| 65 | SEME-PODJI     | 29 | 3  | 23 | 55  |
| 66 | SINENDE        | 7  | 23 | 13 | 43  |

|    |               |      |     |      |      |
|----|---------------|------|-----|------|------|
| 67 | SO-AVA        | 16   | 2   | 51   | 69   |
| 68 | TANGUIETA     | 21   | 8   | 30   | 59   |
| 69 | TCHAOUROU     | 27   | 21  | 42   | 90   |
| 70 | TOFFO         | 44   | 0   | 32   | 76   |
| 71 | TORI-BOSSITO  | 16   | 0   | 42   | 58   |
| 72 | TOUKOUNTOUNA  | 9    | 1   | 20   | 30   |
| 73 | TOVIKLIN      | 22   | 0   | 43   | 65   |
| 74 | ZAGNANADO     | 21   | 0   | 22   | 43   |
| 75 | ZA-KPOTA      | 43   | 0   | 26   | 69   |
| 76 | ZE            | 39   | 0   | 62   | 101  |
| 77 | ZOGBODOMEY    | 36   | 0   | 44   | 80   |
|    | TOTAL GENERAL | 2062 | 715 | 2517 | 5294 |

**Article 2 :** Sont jointes en annexe à la présente décision :

- la liste des localités où le parti Union Progressiste le Renouveau (UP le RENOUVEAU) est habilité à désigner les chefs de village ou de quartier de ville ;
- la liste des localités où le parti Bloc Républicain (BR) est habilité à désigner les chefs de village ou de quartier de ville ;
- la liste des localités où le parti Force Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE) est habilité à désigner les chefs de village ou de quartier de ville.

**Article 3 :** La présente décision sera notifiée au Président du parti Union Progressiste le Renouveau (UP le RENOUVEAU), au Président du parti Bloc Républicain (BR) et au Président du parti Force Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE) et publiée au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 05 NOV 2024.

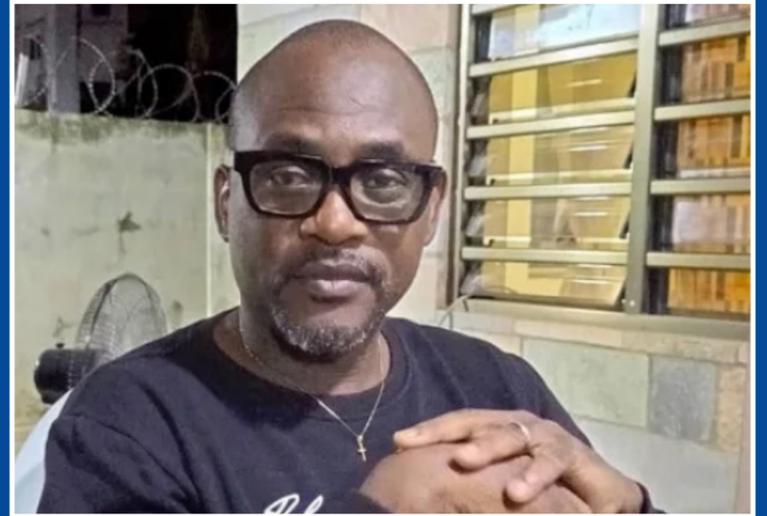
Ont signé

Membre du Conseil électoral,  
  
Izou-Dine IBRAHIM

Membre du Conseil électoral,  
  
François Adébayo ABIOLA

## OPINION DE EDMOND AYINDE

## L'Equanimité...!



L'équanimité est une qualité rare, une force intérieure qui reflète la capacité d'une âme à demeurer égale à elle-même face aux tumultes de la vie. Elle se caractérise par une paix profonde, une égalité d'humeur et une tranquillité, même au cœur des événements les plus déstabilisants. L'équanimité n'est pas l'absence de sensibilité, mais plutôt une maîtrise de soi et une capacité à réagir avec sérénité et discernement.

Elle nous permet de choisir une voie différente de celle du commun des mortels : celle du pardon et de la réconciliation, même dans les circonstances les plus difficiles. Nelson Mandela pour moi, incarne l'équanimité comme une force de transformation positive.

## Jeunesse Africaine !!!

Il est temps pour nous de faire preuve d'équanimité dans notre marche vers un avenir meilleur. Nous avons hérité d'un continent marqué par le retard, causé par la précipitation et les erreurs de nos aînés, plus préoccupés par l'accumulation de gains faciles que par la construction d'un avenir durable. Ce retard ne doit pas nous décourager, mais nous pousser à agir différemment. Avançons avec sérénité et confiance en nous. Ce n'est qu'en restant égaux à nous-mêmes, même dans l'adversité, que nous pourrions garantir un avenir serein pour les générations futures.

## Citations Inspirantes :

1- La paix vient de l'intérieur. Ne la cherchez pas à l'extérieur. ( Bouddha )

2- Celui qui est maître de lui-même est plus grand que celui qui est maître du monde. ( Lao Tseu )

Une réflexion de 4 h du matin

Bonne méditation



©alberio\_esse / 229 6814 2201

Avec  
L' eau minérale  
& alcaline

# Perle Water®

- Purifie ton corps, ton sang de ses impuretés ;
- Lutte contre l'hypertension ;
- Elimine ta constipation avec une digestion facile ;
- Elimine les graisses du ventre et du corps.

**Commandez au**

+229 **40 40 91 40**  
+229 **50 14 70 74**

▶ Disponible chez votre Distributeur exclusif **MINERGIES DISTRIBUTION**

alone®



©alberio\_esse / 229 6814 2201

Eau minérale  
& alcaline

# Perle Water®

▶ Disponible chez votre Distributeur exclusif **MINERGIES DISTRIBUTION**

**Commandez au**

+229 **40 40 91 40**  
+229 **50 14 70 74**

alone®

Votre plaisir, notre priorité



# AKUWABA KUWABO

## Café - Bar - Restaurant

RCCM: RB/PNO/21 A 26806  
IFU: 02112966131

  +229 40 48 01 11




# AKUWABA KUWABO

## Café - Bar - Restaurant

# Restaurant ouvert

 Tous les jours de 09h à 23h

 Tokpota, von en face de Songhaï, après la pharmacie St Marie premier carrefour immeuble Gris-blanc

  40 48 01 11

*On n'attend que vous*



ASPHALTAGE PHASE B COTONOU

# Un pas de géant pour l'attractivité de la Zone Fidjrossè-Togbin



Le Gouvernement du Président Patrice TALON poursuit son engagement à assainir et à aménager le cadre de vie des Béninois. En témoignent les travaux de la phase B du projet asphaltage actuellement en cours. Cotonou fait partie des six communes concernées par lesdits travaux. Dans cette ville, le projet Asphaltage vient conforter les autres réalisations pour rendre l'agglomération de Fidjrossè attrayante et attractive.

Fidjrossè et Togbin sont en effet des zones au cœur de projets touristiques visant à valoriser les plages et à développer des infrastructures hôtelières et de loisirs. L'installation de promenades en bordure de mer, de parcs et de complexes touristiques permettra de stimuler le tourisme local et de créer des emplois dans le secteur. Ces projets visent à faire de la zone un espace attractif pour les visiteurs et à dynamiser l'économie locale, voire béninoise.

Ainsi, le lot 3B bis de la phase B du projet Asphaltage concerne toute la zone Fidjrossè/Togbin subdivisée en 134 rues inscrites au projet de bitumage. Ce qui fait un linéaire total de 37,8 Km. Pour mieux apprécier l'ampleur des travaux, il y a lieu de comprendre que la zone de Fidjrossè/Togbin est subdivisée en 3 zones à savoir : la zone 1, la zone 2 et la zone 3. La zone 1 concerne toutes les 34 rues qui entourent le Centre National Hospitalier de Psychiatrie de Cotonou à Jacquot. Quant à la zone 2, elle concerne Fidjrossè centre. Autrement dit, tout le côté droit de la route des Pêches à la limite de la rue dénommée HOUDOU Ali.

Dans ce noyau, il y a au total 53 rues, dont 4 déjà entamées. La zone 3 concerne la localité de Togbin et compte 47 rues dont les études d'exécution sont déjà terminées.

À ce jour, 38 rues sont en travaux pour un linéaire de 9,8 Km. L'étape d'assainissement terminée, place aux étapes couche de base, pose des bordures de chaussée et revêtement. Les 134 rues ciblées dans cette phase seront entièrement bitumées. Il n'y aura pas de rues pavées à l'intérieur. Les chaussées seront bitumées et les trottoirs recevront des pavés. L'entreprise HNRB supervisée par le bureau d'Ingénieur Conseil CECO-BTP est chargée de donner corps à ce rêve.

Faut-il rappeler que dans la zone de Fidjrossè et Togbin, il est prévu l'implantation de plusieurs infrastructures en dehors des travaux routiers ? Notamment des infrastructures sociales telles que des écoles modernes et des centres de santé. Des projets qui, une fois concrétisés, apporteront des solutions aux besoins croissants de la population locale en matière d'éducation et de soins de santé de proximité. In fine, les habitants de ces quartiers auront facilement accès à des services éducatifs et sanitaires de qualité. À la fin des travaux, le quartier Fidjrossè ne sera plus le même. La zone entrera dans une autre dynamique pour la fierté des Béninois. Le projet asphaltage dans la ville de Cotonou s'inscrit dans la volonté manifeste du Gouvernement de doter la ville de routes modernes, des travaux qui visent à désengorger les axes routiers, améliorer l'accès aux quartiers périphériques surtout en période pluvieuse.



RÉALISATION DE 19 FONTAINES AU 1ER ARRONDISSEMENT DE PORTO-NOVO

# Le CA Moubaracou Latifu identifie les sites



El Hadj Moubaracou Latifu, chef du premier arrondissement de Porto-Novo, assisté du président de la commission des affaires sociales, sportives et culturelles de la mairie de Porto-Novo a sillonné les 20 et 21 novembre 2024, neuf quartiers proche de la berge lagunaire. L'objectif de cette descente qui consiste à échanger avec les jeunes, les femmes, les sages et notables en vue d'identifier et de confirmer les sites devant abriter dans les venir la réalisation de 19 bonne fontaines pour fournir de l'eau potable. Les visites des neuf quartiers qui ont eu lieu les 20 et 21 novembre 2024, en collaboration avec les populations locales pour identifier les sites ont permis de détecter 11 le 20 et les huit derniers ce jeudi 21 novembre 2024.

Cette initiative de doter les neuf quartiers proche de la berge lagunaire, est financé par les partenaires notamment : Fonds Eau Grand Lyon, Agence de l'eau Seine et fonds Lord Michelan en France.

Selon le chef du premier arrondissement de Porto-Novo, El Hadj Moubaracou Latifu, ce projet salubre vise à améliorer l'accès à l'eau potable et à prévenir les maladies diarrhéiques. Moubaracou Latifu a également exprimé sa gratitude envers le maire Charlemagne Yankoty et le président Patrice Talon pour leur soutien indéfectible au développement de la ville capitale en général et en particulier le premier arrondissement de Porto-Novo.



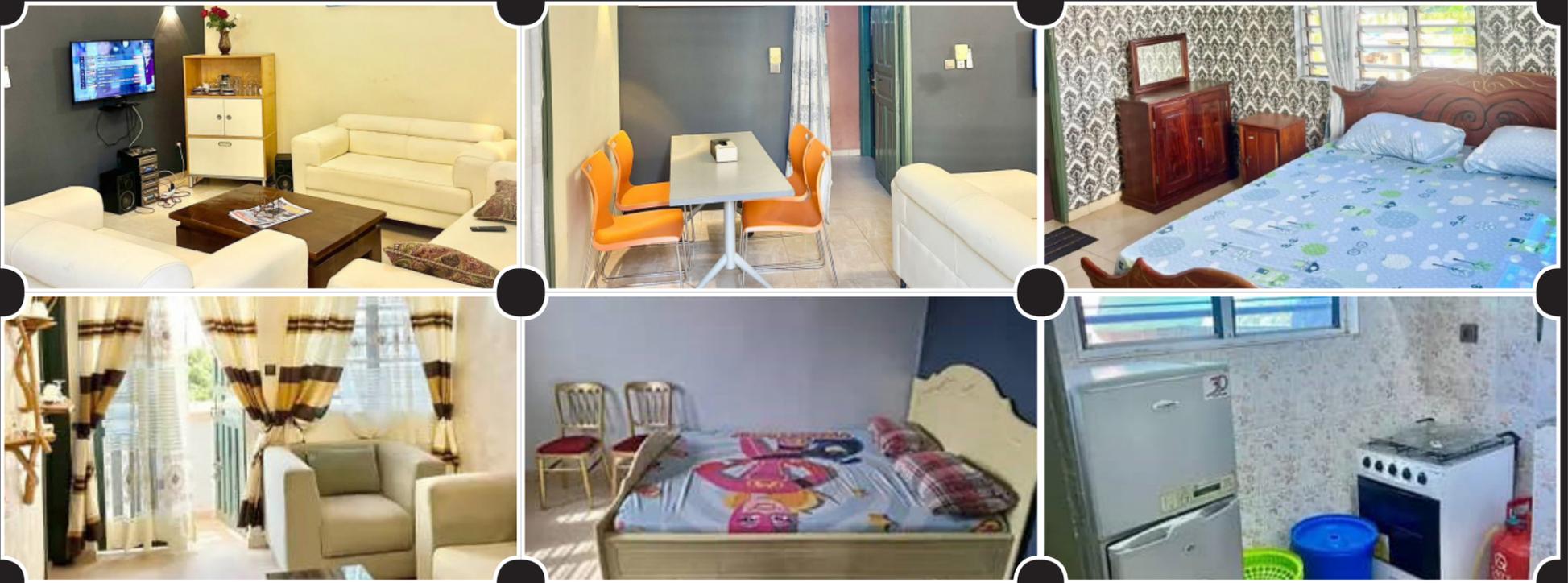


**GUEST HOUSE  
FENOU**  
Appartements & Chambres meublées  
📞 98 90 46 40

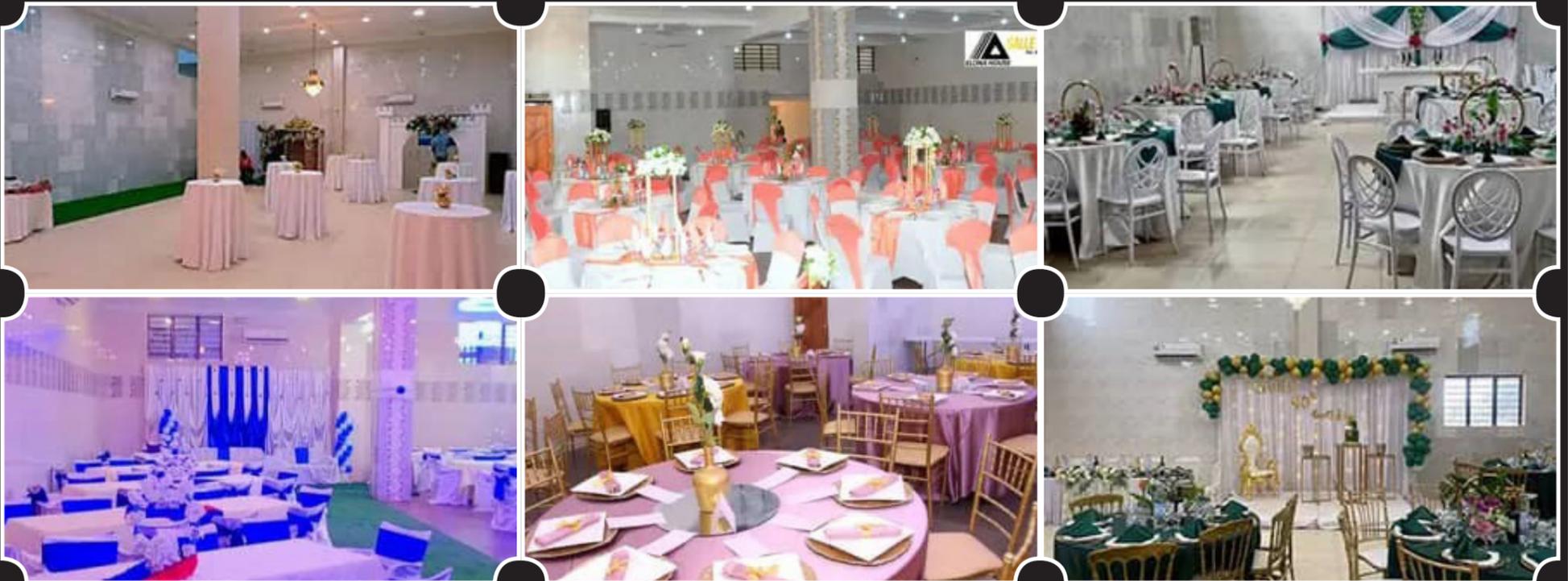


**SALLES DES FÊTES  
ELONA HOUSE**  
📞 98 90 46 40

## Appartements et résidences meublés " FENOU GUEST HOUSE " à Porto-Novo



## Salle de fête et de conférence " ELONA HOUSE " à Porto-Novo



**Porto-Novo, Djassin Houinvié  
- Dowa - Tokpota**



**+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07**



**+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99**